



## APPDRT - Introduction

### Introduction

---

## APPDRT - Teaching profile

### Learning outcomes

The aim of the approfondissement in law is to make it possible for students who choose not to take a minor course in another faculty to improve even further their understanding of legal phenomena, as well as the way they go about critically analyzing these same phenomena. From this perspective, emphasis is placed on interdisciplinarity, an openness to other legal cultures, a mastery of languages and using interactive teaching methods.

On successful completion of this programme, each student is able to :

1. Maîtriser des connaissances et compétences approfondies dans certains champs de la discipline de sa majeure (afin de faciliter éventuellement le choix de la finalité et/ou d'options de son master).
2. Développer une réflexion approfondie au sujet de problématiques concrètes en droit relatives à des thématiques complémentaires à celles étudiées dans le cadre de la majeure.
3. Démontrer une compréhension approfondie et exploiter avec pertinence une palette élargie d'outils d'analyse critique relevant des sciences juridiques.
4. Réaliser une première expérience de travail en groupe permettant de s'initier à la recherche en discipline.
5. Réaliser une première expérience de stage afin de vivre une expérience d'insertion dans un milieu professionnel, de manière à ce qu'il puisse se rendre compte d'un certain nombre d'aspects spécifiques de la pratique de l'activité juridique ou para-juridique.
6. Appréhender et intégrer une approche interdisciplinaire : élaborer une réflexion en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines connexes à celles de sa majeure pour questionner, analyser et discuter de manière rigoureuse une question complexe relative au domaine de la discipline de sa majeure ou/et relevant de disciplines connexes.

### Programme

#### DETAILED PROGRAMME BY SUBJECT

- Mandatory
- ✘ Optional
- △ Not offered in 2024-2025
- ⊙ Not offered in 2024-2025 but offered the following year
- ⊕ Offered in 2024-2025 but not the following year
- △ ⊕ Not offered in 2024-2025 or the following year
- Activity with requisites
- 🌐 Open to incoming exchange students
- 🚫 Not open to incoming exchange students
- [FR] Teaching language (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Click on the course title to see detailed informations (objectives, methods, evaluation...)

30 crédits

				Year	
				2	3
⊗ LDROI1505	Fundamental and public liberty rights <i>Only for the students in the second year of the option</i>	Nicolas Bonbled Céline Romainville	FR [q1] [30h] [5 Credits]		x
⊗ LDROI1510	Introduction to American Law	Caroline Laske (compensates Pieter-Augustin Van Mallegheem) Pieter-Augustin Van Mallegheem	EN [q2] [30h] [5 Credits]	x	x
⊗ LDROI1511	Introduction to Islamic Law	Louis-Léon Christians Baudouin Dupret	FR [q2] [30h] [5 Credits]	x	x
⊗ LDROI1515	Law and Economics	Alexia Autenne Yseult Marique	FR [q2] [30h] [5 Credits]	x	x
⊗ LDROI1525	Gender law	Pascale Vielle	FR [q2] [30h] [5 Credits]	x	x
⊗ LDROI1535	Sanctions law	Jean-Marc Hausman Matthieu Lys	FR [q2] [30h] [5 Credits]	x	x
⊗ LRELI1380	Questions of Canon Law	Louis-Léon Christians	FR [q1] [30h] [5 Credits]	x	x
⊗ LDROI1516	Dutch-language legal life in Belgium <i>Only for the students in the second year of the option</i>	Filip Dorssemont	NL [q1] [30h] [5 Credits]		x

⊗ **Enjeux du développement durable (5 credits)**

## APPDRT - Information

### Access Requirements

---

### Teaching method

---

Les cours de l'approfondissement en droit poursuivent un ou plusieurs objectifs du programme et recourent à des méthodes d'enseignement interactives.

Le programme offre un large choix à l'étudiant qui peut déterminer ses propres objectifs d'apprentissage dans le cadre des objectifs du programme. Le programme offre, en particulier, à l'étudiant la possibilité d'inclure dans sa formation des cours de/en langues néerlandaise, anglaise et allemande. Le programme permet aussi à l'étudiant d'effectuer un stage de la pratique juridique en milieu professionnel.

Le programme inclut, tant en deuxième année qu'en troisième année, des cours à pédagogie active dans lesquels l'étudiant est amené à s'impliquer dans son apprentissage et dans un processus d'échange et de discussion.

### Evaluation

---

